MOTION DE CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les élu·es au conseil d’administration de l’établissement …………………………………………………………………………………………………………… réunis en CA le ... / … / ... estiment que les Accompagnant·es d’Élèves en Situation de Handicap et les Assistant·es d’Éducation exerçant dans notre établissement sont confronté·es aux mêmes conditions de travail que l’ensemble des personnels. Pourtant nos collègues, aux statuts parmi les plus précaires de l’Éducation nationale ne bénéficient pas des primes REP ou REP+ que nous percevons.

Par cette motion de conseil d’administration, nous demandons que cesse cette situation d’injustice et que nos collègues AESH et AED puissent percevoir dès que possible le versement mérité des primes REP – REP+ dont nous bénéficions déjà.